

D.I.U. Thérapeutique homéopathique Reims-Brest-Lyon Sud

- **OBJECTIFS :**

Formation à la méthode de prescription des médicaments homéopathiques. Rappels sémiologiques et physiopathologiques par pathologie de médecine générale. Place des traitements homéopathiques en première intention ou en complément des thérapeutiques conventionnelles.

- **DUREE :** 2 ans

- **NOMBRE DE PLACES :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 5

Nombre maximum d'inscrits : 15

- **TARIFS :**

- **Etudiants internes en médecine, pharmaciens ayant validé la 6^{ème} année** : 400.00€ (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)
- **Professionnels de santé** (Médecins, Pharmaciens, Sages-femmes) : 1300 € (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)
- **Prise en charge institutionnelle** : 2000.00 € (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)

*** Sous réserve de modifications

- **ENSEIGNANT RESPONSABLE :**

Pr Olivier Graesslin
Service de gynécologie-obstétrique
CHU de Reims
45, Rue Cognacq-Jay - 51092 Reims
Tel : 03.26.78.35.17 / 03.26.78.46.48
Mail : ograesslin@chu-reims.fr

- **COORDINATEUR DU DIU :**

Dr Antoine Demonceaux
21 Place du Chapitre 51100 Reims.
Tel : 03.26.06.15.16 - Portable : 06 12 94 69 47 / Mail : antoine.demonceaux@gmail.com

• **PUBLIC CONCERNE :**

- Docteurs en médecine,
- Docteurs en pharmacie,
- Sages femmes diplômées,
- Internes en médecine et pharmacie,
- Docteur en médecine ou pharmacie étrangers désirant inclure la thérapeutique homéopathique dans leur pratique,
- Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes), salariés d'institutions ou de l'industrie pharmaceutique.

• **COURS ET PROGRAMME :**

L'enseignement est organisé sous forme de :
6 séminaires de trois jours (jeudi, vendredi, samedi) de Cours Magistraux et Travaux Dirigés, en visio-conférence sur chaque site partenaire.

Année 1 :

11-12-13 octobre 2018 à Reims
17-18-19 janvier 2019 à Lyon
14-15-16 mars à Brest

Année 2 :

17-18-19 octobre 2019 à Reims
17-18-19 janvier à Lyon
13-14-15 mars à Brest

L'examen aura lieu en juin 2020 sur chaque centre.

• **EVALUATION :**

L'enseignement est validé par :

. *Première année* : une épreuve anonyme de 2 heures sur serveur informatique (SIDES) à la Faculté, avec une session 2 orale en cas de note inférieure à 10.

. *Deuxième année* : épreuve anonyme de 2 heures sur serveur informatique à la Faculté (notée sur 10), une épreuve orale d'analyse d'une consultation médicale (notée sur 10), la validation du mémoire (sur 4 cas cliniques).

La note minimale de 10 sur 20 est requise pour l'obtention du diplôme, avec une session 2 orale en cas de note inférieure à 10.